

***Le comité des résidant-e-s
de St-Jean-Bosco
Hull, Québec***

Le projet de construction de l'axe
McConnell-Laramée entre
l'autoroute 50 et le chemin de la montagne
par le Ministère des Transports

Présentation d'un Mémoire

Audience Publique
(Deuxième partie)

Le mémoire

Selon une étude de Louis Favreau (1995), pour le compte du CREÉOM*, le quartier St-Jean-Bosco a été identifié comme l'un des cinq quartiers appauvris de Hull et dont le tissu social est en voie de désintégration. Ainsi les liens entre les gens sont moins nombreux et les relations moins significatives. Par conséquent, les réseaux naturels d'entraide s'évanouissent.

Cette situation s'additionne à un problème d'appauvrissement de la population. D'une part, ces résidant-e-s, du fait qu'ils soient peu scolarisés et/ou sans expérience, deviennent plus vulnérables face au marché du travail et au cycle d'appauvrissement. D'autre part, les données concernant les revenus des ménages, le taux d'inoccupation, les familles monoparentales et la fréquence d'unité à faible revenu démontrent qu'un bon nombre d'entre eux sont déjà au prise avec la pauvreté. De plus, ces personnes vivent des problèmes sociaux liés aux conditions économiques et sont souvent confrontées à un sentiment d'impuissance. Ce n'est pas seulement quelques cas isolés dans St-Jean-Bosco qui vivent ce problème. Depuis 1997 l'intervention de quartier est reconnue dans notre secteur paroissial et c'est la solution à une problématique territoriale.

En 1997 :

- Les paroisses Saint-Benoit-Abbé, Saint-Joseph et St-Jean-Bosco, en concertation avec les organismes du milieu, mettent sur pied le programme Action-Jeunesse.

*Le comité pour la relance de l'emploi et l'économie de l'outaouais métropolitain

Une animatrice de quartier est engagée pour mettre en place les services suivants : service de répit, club de devoirs et action-midi.

- La mise en place du programme Action-Jeunesse, en plus de répondre à des besoins, a permis de créer des liens de confiance entre les intervenants et les utilisateurs des services. Ce programme a fait ressortir les besoins des résidents de St-Jean-Bosco ainsi que l'entraide possible entre les paroisses avoisinantes.

En 1998 :

- Les paroisses font appel au Centre diocésain qui en retour demande l'aide de la CDEC* de Hull pour aider à la recherche de financement dans le but de subventionner le salaire de l'animatrice de quartier et du C.L.S.C. de Hull pour un soutien à l'organisation communautaire et pour faire l'analyse des besoins.
- Les besoins du secteur vont au-delà des jeunes. Ils touchent également leurs familles qui, elles, habitent dans un quartier. Le quartier vit des besoins qui doivent être pris en considération.

En 1999 :

- Au printemps, un sondage est réalisé dans le secteur Wrightville sud avec la collaboration du C.L.S.C de Hull, une stagiaire de l'Université du Québec à Hull et des résident-e-s du secteur Saint-Benoît-Abbé et de St-Jean-Bosco dans le but d'évaluer les besoins.

* Corporation de développement économique communautaire de Hull des résident-e-s

- À la fin du mois d'avril une soirée est organisée pour diffuser les résultats du sondage dans St-Jean-Bosco. À la suite de cette soirée, un comité *provisoire*

des résidant-e-s voit le jour dans le secteur St-Jean-Bosco. Selon le sondage, plusieurs besoins dans le secteur St-Jean-Bosco restent à combler. La plupart des comités existants dans St-Jean-Bosco répondent à certains besoins. Le comité des résidant-e-s aurait plutôt comme mandat de répondre à des besoins socio-économiques. Il existe, bien entendu, dans notre secteur des organismes qui font un excellent travail auprès des familles démunies. Cependant, le comité des résidant-e-s pourrait devenir un lien pour créer une appartenance territoriale.

En 2000 :

- Au mois de septembre 1999, le comité provisoire des résidant-e-s de St-Jean-Bosco se donnait pour mandat de mettre sur pied un comité permanent des résidant-e-s afin de favoriser l'appropriation des activités d'Action-Jeunesse dans St-Jean-Bosco et de poursuivre l'intervention de quartiers déjà entrepris. Pour ce faire, une assemblée générale de fondation a eu lieu le 9 avril 2000. Une incorporation permettait entre autres, de se faire reconnaître à la ville de Hull et de présenter des demandes de financement.

OBJECTIFS DU COMITÉ DES RÉSIDANT-E-S DE ST-JEAN-BOSCO

Nous inspirons du modèle d'intervention de quartier en partenariat avec les organismes et les comités existants déjà dans notre secteur, afin de réaliser les objectifs suivants:

- 1) améliorer la qualité de vie des résidants et résidentes du secteur St-Jean-Bosco;
- 2) reconnaître le potentiel des gens du milieu et participer activement au développement de l'entraide, de l'engagement communautaire et de la prise en charge de la vie du secteur par les résidants et résidentes;
- 3) représenter et défendre les intérêts et les besoins des résidants et résidentes du secteur;
- 4) développer un sentiment d'appartenance dans le secteur et une solidarité face aux problèmes de l'appauvrissement des familles et des personnes;
- 5) travailler avec les partenaires à l'éducation populaire et conscientiser les résidants et résidentes du secteur aux réalités sociales, économiques et politiques;

Donc, le comité des résident-e-s de St-Jean-Bosco se préoccupe du bien-être des résidants et résidentes et de leur sécurité. C'est pourquoi le comité a pris position dans le projet de construction de l'axe McConnell-Laramée. Un boulevard à quatre voies sans transport lourd semble plus approprié. Par ailleurs, le comité des résident-e-s appuie le projet de mise sur pied d'une maison de jeunes dans St-Jean-Bosco. Voilà quelques exemples des démarches et interventions du comité des résident-e-s de St-Jean-Bosco.

Intérêt au projet McConnell-Laramée

CONSIDÉRANT les préoccupations exprimées envers l'impact environnemental qu'aura le transport lourd au sein de notre communauté tels que la pollution et le niveau de bruit, le bien-être et la sécurité des résidents et résidentes, les piétons, cyclistes, enfants, ados et aînés.

CONSIDÉRANT que tous seront touchés par le boulevard à un moment ou un autre de la journée.

CONSIDÉRANT notre souci quant à la qualité de vie de notre population, et

CONSIDÉRANT la demande des résidents et résidentes, nous le comité des résident-e-s avons pris part, afin de les aider à défendre leurs droits, leurs besoins et leurs intérêts vis à vis ce projet.

L'intérêt principal du comité des résident-e-s de St-Jean-Bosco dans le projet du boulevard McConnell-Laramée demeure la présence du transport lourd et ses impacts sur la sécurité des résidents et leur qualité de vie. C'est ce que nous voulons défendre.

Nous reconnaissons que le promoteur, le Ministère des Transports du Québec, a déjà modifié les plans de son projet en adoptant le concept d'un boulevard urbain à quatre voies qui comporte des aspects plus humains et appropriés à un secteur résidentiel. C'est justement pour ces raisons que le comité des résident-e-s prend position. Nous croyons que le Ministère des Transports a fait de grand efforts pour améliorer l'axe McConnell-Laramée et pour ceci nous les félicitons. Mais nous croyons que le promoteur pourrait d'avantage considérer les impacts du projet sur les résidents de notre secteur.

Préoccupations concernant le transport lourd, le bruit, la sécurité des piétons et la qualité de l'air

Plusieurs propriétaires du secteur St-Jean-Bosco, ayant hérité des propriétés de leurs parents et grands parents, n'ont pas les moyens financiers de vendre leurs maisons et aller emménager dans un secteur offrant l'atmosphère paisible dont ils jouissent dans Saint-Jean-Bosco. Leurs intérêts, vie, souvenirs depuis leur naissance sont autant à risque que leur santé et leur sécurité.

D'autre part, plusieurs maisons dans le secteur St-Jean-Bosco ont soit été conçues ou ont été converties en duplex ou triplex. Les revenus de ces logements sont un apport important pour les propriétaires. N'ayant déjà pas les ressources financières pour aller s'établir ailleurs, ils auront possiblement à subir les conséquences du départ de leurs locataires à cause des impacts néfastes de ce projet routier. S'ils ne peuvent attirer de nouveaux locataires, les répercussions sur les propriétaires touchés seront majeures. Pour plusieurs ces revenus venant des loyers sont essentiels soit au remboursement d'une hypothèque ou représentent un revenu sur lequel des propriétaires retraités peuvent compter pour compléter leurs revenus de pensions de sécurité.

Transport lourd

Jusqu'à présent nous n'avons entendu aucune réponse valable à la question « *Pourquoi ou pour qui doit-on avoir du transport lourd sur ce boulevard alors que le transport des marchandises vers l'ouest de la ville se fait déjà depuis longtemps sur deux autres routes interrégionales (boulevards Taché et St-Raymond?* » On nous dit que le camionnage aura pour but d'améliorer l'économie de nos villes. Mais quel prix doivent payer les résidents qui demeurent dans ce secteur depuis des dizaines et même soixantaine d'années? Doit-on sacrifier notre qualité de vie pour permettre à d'autres d'atteindre leurs objectifs économiques?

Bruit routier

Les mesures d'évaluation du bruit routier actuel, indiquées dans les documents déposés par le Ministère des Transports sont mises en doute. Il est dit que les mesures ont apparemment été prises à différents points représentatifs du secteur. Mais quels sont ces points? On ne peut considérer le 67 rue Lois, comme représentatif. La rue Lois est depuis quelques années déjà très négligée par la Ville de Hull. Le taux de bruit à cet endroit est beaucoup plus haut à cause de l'état de la chaussée incluant la présence de multiples « nids de poules », comparé au bruit au coin des rues Davies et Laramée par exemple. Une fois de plus le MTQ n'a aucunement questionné pourquoi le bruit est si élevé dans un quartier résidentiel? On pourrait plutôt dire que les points représentatifs ont été pris à des endroits stratégiques afin d'augmenter le taux de bruit estimé actuel dans notre secteur.

Il y a trop peu de mesures d'atténuation de bruit prévues pour le secteur St-Jean-Bosco au sud du futur boulevard Laramée-McConnell. C'est à partir de tests faits avec des logiciels d'ordinateur et en espérant que les carrefours giratoires vont permettre une réduction du bruit que le promoteur est venu à la conclusion que le bruit ne serait pas un problème au sud du boulevard urbain. Si les camions sont permis, que les carrefours giratoires ne fonctionnent pas comme prévu et doivent être abandonnés, les résidents de notre secteur devront souffrir ou accepter l'érection d'un « mur de Berlin » pour nous protéger du vacarme. C'est injuste!

Les questions concernant le bruit ont été très nombreuses pendant la séance du 22 mars 2001. Mais les réponses ont été incomplètes et/ou insatisfaisantes. Le promoteur n'a pas réussi à nous convaincre que le bruit ne serait pas un facteur important dans la réalisation de ce projet. Nos résidents et résidentes ont leurs santé physique et morale en tête, lorsqu'ils disent **NON AU TRANSPORT LOURD ET À SES EFFETS NÉFASTES**. Le bruit des camions sera un très grand facteur qui mènera à la détérioration de la qualité de vie de nos gens.

Nous continuons à insister que les comptages de véhicules circulant actuellement sur la rue Laramée cités par le promoteur, ne sont pas conformes à la réalité. Nous espérons que vous saurez obtenir à temps des renseignements reflétant des comptages réels de véhicules afin de vous aider pendant vos délibérations au sujet de ce projet routier.

Qualité de l'air

Nous ne sommes pas des experts dans ce domaine. Notre préoccupation en ce qui concerne la qualité de l'air est de savoir s'il sera encore possible pour les résidents de St-Jean-Bosco d'ouvrir comme avant les fenêtres pendant l'été et par exemple, s'asseoir à l'extérieur pendant les journées chaudes, cuisiner au BBQ, etc. Ou bien est-ce que les gens devront demeurer à l'intérieur de leur maison et s'acheter des climatiseurs? Est-ce qu'il y aura un suivi pour assurer que la qualité de l'air soit selon les normes et qu'il n'y ait aucun risque pour leur santé?

Sécurité des piétons

Les comptages de piétons effectués le 16 et 17 juin 1999 (*tableau 14 de la page 43 du Rapport d'étude environnementale*) sont faibles et ont été faits aux heures de pointe seulement. Puisque 228 de nos étudiants et étudiantes ados de la Polyvalente de L'Île et 69 étudiants de l'école primaire St-Jean-Bosco doivent traverser à tous les jours cette même route à des intersections spécifiques, ces comptages aux heures de pointe ne peuvent être exacts. À moins que ces comptages aient eu lieu pendant une période d'examen du secondaire ou que les comptages n'ont pas été faits d'une façon adéquate. Les chiffres ne sont pas crédibles.

Il faut tenir compte du fait qu'il y a 1,250 foyers dans St-Jean-Bosco et 3,500 foyers dans le quartier Wright au nord et que les membres de ses familles ne se déplacent pas tous en auto pour circuler d'un quartier à l'autre. Également de nombreux piétons

provenant d'autres secteurs circulent sur le boulevard St-Joseph et traversent à l'intersection de St-Joseph et la rue Laramée.

Notre population a une vie sociale qui implique des déplacements à pied en dehors des heures de classe ou de travail. Certaines activités pastorales et paroissiales ont lieu en collaboration avec les paroisses situées au nord. Nos enfants ont des ami(e)s qui demeurent au nord.

De plus, la bibliothèque et la piscine municipales, les cliniques médicales et pharmacies, les supermarchés et les centres d'achats, sont tous situés au nord du futur boulevard Laramée. Les résidants et résidentes de St-Jean-Bosco qui se déplacent à pied ou à vélo devront traverser cet axe routier pour y avoir accès.

Des comptages de piétons en dehors des heures de pointe aurait dû être effectués ou le promoteur aurait dû tenter de trouver une autre méthode d'évaluation du nombre de piétons actuels dans le couloir Laramée (aux heures de pointe et en d'autres temps).

Commentaires :

Nous comprenons que la nouvelle ville aura besoin d'une route qui reliera les limites urbaines d'un bout à l'autre. Mais nous refusons d'accepter les effets néfastes du transport lourd sur la vie de nos résidants et résidentes. Oui, depuis longtemps, même trop longtemps, la population de notre région attend cet axe. Mais ça vaut la peine de prendre le peu de temps qu'il faudra pour faire de ce projet un boulevard toléré, utilisé et accepté par tous les gens de cette ville et ses environs.

En dépit de nos interventions jusqu'à maintenant, nos inquiétudes persistent :

- ***Qu'advient-il de la vie sociale de notre communauté?***
- ***Qu'advient-il de l'intervention de quartier qui est amorcée depuis quelques années de concert avec les paroisses situées au nord de Laramée?***
- ***Qu'advient-il à nos ados si notre quartier devient un ghetto?***
- ***Qu'advient-il du secteur St-Jean-Bosco?***

Sylvie Taschereau, Présidente

Comité des résident-e-s de St-Jean-Bosco